

Séance du 9 avril 2015

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 3 avril 2015, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Adjoints ; Mme Juzan, MM. Esmieu, Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Mme Chabaud-Nadin, M. Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Lauqué à M. Etchegaray, Mme Martin-Dolhagaray à M. Ugalde, M. Aguerre à Mme Bisauta, Mme Langlois à M. Esmieu, Mme Candillier à Mme Taieb, Mme Belbaraka à M. Laiguillon.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

Mme Duhart présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : SPORTS – Installation d'une salle de boxe pieds-poings au profit de l'association Azkar Full Contact – Demandes de subventions au Centre National pour le Développement du Sport et à la Région Aquitaine.

Dans le cadre de sa politique sportive et d'aménagement du territoire, la Ville de Bayonne porte depuis plusieurs années un projet ambitieux de développement des activités physiques et sportives sur le quartier des Hauts de Bayonne. L'ouverture d'un nouveau centre aquatique en 2011 et la réalisation plus récente d'un pôle rugby s'inscrivent dans cette démarche.

Aujourd'hui, la Ville souhaite poursuivre cet effort par la création d'une salle de sports de combat spécifique aux pratiques de boxe pieds-poings, dans ce quartier.

L'association Azkar Full Contact portera le projet éducatif dans ce nouvel équipement. Elle a pour objectif premier de veiller à la réussite de chacun dans le respect des règles et de la citoyenneté. A ce titre, elle jouera un rôle éducatif de proximité auprès des enfants en situation de fragilité dans le quartier. Pour cela, elle développera des collaborations avec les autres acteurs éducatifs du plateau Saint-Etienne que sont le collège Albert Camus, les écoles Jean Pierre Brana et Charles Malégarie ou l'Espace socioculturel municipal.

Les travaux de construction de cette salle, qui ont démarré en mars 2015, doivent s'achever en juin 2015.

Estimée à 230 000 € HT (honoraires inclus), cette opération est susceptible d'être financée par l'Etat (Centre National pour le Développement du Sport) et la Région Aquitaine.

Dans ce cadre, il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès de ces partenaires potentiels au taux le plus élevé possible.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.